«On ne doit pas arrêter de rire même si notre enfant est mort»

Deuil Santiago Mariné avait 20 ans quand il est décédé dans un accident de scooter. Son père, Luis, a transformé sa douleur en livre. Dans «Sans se dire au revoir», il compile souvenirs et réflexions sur le deuil.

Valérie Geneux

Luis et Santiago Mariné partageaient la même passion pour le rugby, que le jeune homme pratiquait au Nyon rc. CédricSandoz

> En aucun cas je n'ai voulu donner des outils pour faire son deuil.
>
> **Luis Mariné**
> Habitant de Founex

«On doit aux personnes qui partent trop tôt de vivre de la meil-leure façon possible.» Depuis que Santiago Mariné est décédé dans un accident de scooter, Luis, son père, s'est donné pour mission de continuer à être heureux malgré la tragédie. Il y a quelques mois, ce Vaudois a autopublié «Sans se dire au revoir», un livre compilant des anecdotes et des souvenirs de son fils et où il évoque le deuil qu'a engendré sa perte.

Santiago Mariné avait 20 ans quand, un samedi soir de 2020, il a pris son deux-roues pour rentrer à Coppet (VD), où il habitait alors avec sa famille. «Il avait bu de l'alcool et s'est endormi en conduisant. Il a fait un accident tout seul», raconte Luis Mariné, 58 ans. Transporté dans un état grave aux Hôpitaux universitaires de Genève, il y était décédé quelques heures plus tard.

«Trois semaines avant sa mort, nous avions appris qu'il prenait le scooter quand il avait bu. Nous lui avions dit que son comportement était irresponsable et dangereux et que s'il lui arrivait quelque chose, c'est nous qui allions le pleurer, glisse Joaquin, l'un de ses frères, âgé de 27 ans. Il nous a rétorqué, avec l'arrogance de ses 20 ans, que ça ne lui arriverait pas.» «Il était adulte, il a pris ses décisions. Mais oui, sa mort est notre problème», rétorque son père.

Ecrire sur des bouts de papier

Une fois le choc de l'annonce et l'enterrement passés, Luis Mariné commence à rédiger des anecdotes sur son fils et sur l'épreuve qu'il traverse avec sa famille. «J'écrivais pour moi-même sur des bouts de papier. D'abord en espagnol, puis je traduisais en français. Et quand j'en ai amassé une certaine quantité, je me suis dit qu'il fallait que je les regroupe dans un livre», explique l'intéressé, originaire d'Argentine.

Pour s'en sortir, la famille suit une thérapie et mise sur l'humour. Une nuit, Luis se réveille et constate que sa femme, Soledad, n'est plus dans leur lit. Il la retrouve couchée dans celui de Santiago. «Je me suis alors allongé contre elle et je lui ai dit: 'J'étais sûr qu'un jour je te trouverais dans le lit d'un autre homme.' On a ri et pleuré ensemble», relate Luis Mariné. «Nous, parents endeuillés, ne devons pas arrêter de rire même si notre enfant est mort. Je n'étais pas d'accord avec cela. Ces moments d'humour nous ont été précieux.»

Le Founachu a également concocté un top-10 des remarques déplacées qu'il a reçues. Entre «le pire, c'est de perdre un enfant», se tromper dans le prénom de son fils lors des condoléances ou encore demander de changer la date de la cérémonie pour raison de surcharge de travail le jour choisi, il a souhaité montrer tout ce qui ne fait pas du bien à entendre.

«En aucun cas je n'ai voulu donner des outils pour faire son deuil, car cela est déjà suffisamment documenté», indique-t-il. «Dans mon livre, je me suis mis à poil et j'ai voulu transmettre mon histoire de la manière la plus authentique possible.»

Luis Mariné évoque également son intimité avec son épouse, qu'il a fallu reconstruire et retrouver, mais aussi les difficultés de la vie qui arrivent malgré le drame. «Un an et demi après la disparition de mon fils, j'ai perdu mon emploi. Ce n'est pas parce qu'un malheur vous arrive qu'il n'y en aura pas d'autres», commente-t-il.

«Dur, mais juste»

Santiago Mariné repose au cimetière de Coppet. Sa pierre tombale est gravée de l'épitaphe «Dur, mais juste». «Un jour, nous avons eu une discussion en famille pour savoir ce que chacun voudrait voir inscrit sur sa tombe. C'est ce que Santi a répondu», raconte Joaquin. «Notre père disait souvent cette phrase, qu'on reprenait pour rigoler en imitant son accent espagnol.» A travers «Sans se dire au revoir», Luis Mariné a souhaité clore une étape, partager son expérience et transmettre ce qui l'a aidé à traverser cette épreuve.

Info+: «Sans se dire au revoir», de Luis Mariné, est disponible au magasin Payot, à Nyon, dans plusieurs libraires genevoises et sur amazon.fr.

L'enseignement des langues doit être encadré

Ecole Le Conseil fédéral veut élaborer un projet de loi pour obliger les cantons à continuer d'enseigner une deuxième langue nationale.

Les cantons pourraient être obligés à continuer d'enseigner une deuxième langue nationale au niveau primaire. Le Conseil fédéral veut élaborer un projet de loi en ce sens. Cette réglementation ne s'appliquerait toutefois qu'en cas d'abandon du compromis sur les langues de 2004.

Le Conseil fédéral est «préoccupé» par la décision de certains cantons alémaniques de reporter l'enseignement de la deuxième langue nationale, à savoir le français, au niveau secondaire. Une telle décision «met en péril l'harmonisation de l'enseignement et la cohésion nationale», a-t-il indiqué vendredi

Deux variantes

Le gouvernement a donc chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) d'élaborer un projet de loi. Il veut préciser la place des langues nationales dans l'enseignement, tout en tenant compte des compétences cantonales en matière d'enseignement et des différences entre les régions linguistiques.

Deux variantes doivent être élaborées avant d'être mises en consultation. La première vise à inscrire dans la loi sur les langues le système actuel (la «solution Harmos»), qui prévoit l'apprentissage de deux langues étrangères à l'école primaire: une langue nationale et l'anglais.

La seconde doit permettre de fixer une exigence minimale, avec l'enseignement d'une deuxième langue nationale de l'école primaire à la fin du niveau secondaire I. Cette solution laisserait «une plus grande marge de manœuvre aux cantons», selon le Conseil fédéral.

Eventuel échec de l'harmonisation

Avec ce projet, le Conseil fédéral se prépare «à un éventuel échec de l'harmonisation de l'enseignement des langues», décidée dans le cadre du concordat d'harmonisation scolaire Harmos, qui nécessiterait une intervention de la Confédération.

Une modification de la loi ne sera pas nécessaire si les cantons maintiennent la stratégie nationale des langues, établie en 2004 par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et intégrée en 2009 dans le concordat Harmos, ou s'ils parviennent à «l'adapter sans affaiblir la place des langues nationales», précise le gouvernement.

Les parlements de plusieurs cantons alémaniques ont demandé ces derniers mois le renvoi de l'enseignement du français à l'école secondaire. Appenzell Rhodes-Extérieures a pris cette décision en mars, suivi par Zurich le 1er septembre et Saint-Gall mercredi.

Le «Frühfranzösisch» est aussi remis en question dans d'autres cantons, comme Bâle-Campagne et la Thurgovie, où des motions en ce sens ont été déposées, ainsi qu'à Schwyz, où la question occupe actuellement les autorités scolaires. Même dans le canton bilingue de Berne, les vert'libéraux ont déposé une motion s'inspirant du texte zurichois. Ces décisions ont suscité une vive inquiétude. Quelques heures après le vote du Grand Conseil zurichois, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider avait dénoncé une décision qui «remet en question le compromis sur les langues et questionne notre vivre ensemble».

La Jurassienne avait annoncé qu'elle proposerait au Conseil fédéral de réfléchir à une loi contraignante sur les langues nationales. «Je souhaite montrer que le français, l'allemand, l'italien et le romanche sont des langues nationales qui sont étroitement corrélées au respect de chaque culture et de chaque langue dans notre pays», avait-elle dit.

Le conseiller d'Etat valaisan Christophe Darbellay, président de la CDIP, avait quant à lui parlé «d'un coup de canif très sérieux dans la cohésion nationale. Ce n'est pas acceptable de traiter la langue de ses compatriotes de cette manière.» *ats*